

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'EQUIPEMENT COMMERCIAL

Séance du Lundi 29 octobre 2007, à 14 h 30
salle Tiraqueau à la Préfecture

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Dossier n° 635

Projet d'extension de 517 m² du supermarché SUPER U et création d'un magasin d'optique de 63 m², ZAC de la Métairie à SAINT FULGENT.

Surfaces après extension : supermarché : 2 317 m² - optique : 63 m².

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	6	
Ont voté OUI : 6	NON :	ABSTENTION :

Dossier n° 641

Projet de création d'un magasin multi-spécialiste d'équipement de la maison de 1 460 m² à l'enseigne MICHIGAN, Espace Atlant'Vie, Boulevard de la Vie à BELLEVILLE SUR VIE.

Décision de la CDEC :	REFUS	
Nombre de votants :	6	
Ont voté OUI : 3	NON : 2	ABSTENTION : 1

Dossier n° 636

Projet de création d'un magasin de bricolage de 5 000 m² à l'enseigne BRICO E. LECLERC, Rue des Œillelets à OLONNE SUR MER.

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	6	
Ont voté OUI : 5	NON : 1	ABSTENTION :

Dossier n° 640

Projet de création d'un magasin de vente d'ouvertures automatisées et menuiseries de 472 m² à l'enseigne A.V.A., ZA des Plesses au CHATEAU D'OLONNE.

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	6	
Ont voté OUI : 6	NON :	ABSTENTION :

Dossier n° 637

Projet de création d'un magasin de meubles de 1 600 m² à l'enseigne AMBIA « La Déchaume », Route de Challans à SAINT JEAN DE MONTS.

Décision de la CDEC :	ACCORD	
Nombre de votants :	6	
Ont voté OUI : 6	NON :	ABSTENTION :